

Bretagne, Morbihan  
Larmor-Plage  
Kerguélen-Plage

## **Quartier balnéaire de Lorient-Plage, actuellement Kerguélen-Plage (Larmor-Plage)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA56006318

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : quartier

Précision sur la dénomination : quartier balnéaire

Appellation : Lorient-Plage, Kerguélen-Plage

Parties constituantes non étudiées : maison

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales :

### **Historique**

En 1919, une société de lotissement est constituée afin de créer un nouveau quartier balnéaire à Larmor-Plage : le quartier de Lorient-Plage. La société Lorient-Plage, installée à Paris, est ambitieuse. Il s'agit d'urbaniser un site exceptionnel de 1,5 km de plage, de la limite des terrains militaires de Locqueltas jusqu'au sanatorium de Kerpape, ce sur une profondeur de 375 mètres (un parc des sports étant même prévu à presque 500 mètres de la plage). Le projet de lotissement est très organisé et ne devait pas laisser la place à l'urbanisation anarchique. Le boulevard de l'Océan devait longer la plage, rejoignant à l'ouest une grande place, la place Marysse, à l'est un débarcadère. Le lotissement devait s'organiser en deux parties : à l'est selon un plan en éventail (à l'image de Cabourg-les-Bains), autour du Cours de la Paix, rejoignant deux places semi-circulaires, la place des Américains et la place des Anglais ; à l'ouest selon un plan à damier, autour de la place Yvonne. Une église était prévue place de Verdun, faisant le lien entre les deux parties du lotissement. Deux grandes voies devaient permettre l'accessibilité facile du lotissement, bouleversant totalement le plan parcellaire initial. Si le projet est ambitieux, le succès est modeste au niveau de sa réalisation. Dès les premières ventes, dans les années 1920, le lotissement attire principalement les classes moyennes lorientaises. Le secteur souffre surtout des problèmes de l'érosion marine, qui érode le littoral et empêche la création du boulevard de l'Océan. De plus, la majorité des parcelles se trouve en dessous du niveau de la mer. Une partie du territoire, anciens étangs, reste difficile à urbaniser. Au final, les 150 premiers mètres longeant la plage ne seront pas occupés. Seuls les alentours de la petite place de la Marne (aujourd'hui simple croisement de voies), et la rue de Bellevue, à l'extrémité est, seront construites. Touché par les bombardements aériens alliés de la Seconde Guerre mondiale, le quartier de Lorient-Plage se reconstruit dès la sortie de la guerre. Cette reconstruction correspond à une seconde période d'urbanisation dans les années 1950-1960. Toutefois, les constructions se sont multipliées seulement autour de la rue Bellevue ou le long de la route de Larmor à Kerpape, qui passe au nord de Lorient-Plage, devenu Kerguélen-Plage. Le lotissement balnéaire de Lorient-Plage s'avère finalement être un relatif échec. Actuellement, ce quartier balnéaire est en partie habité à l'année. La partie ouest du site, autrefois dévolue au projet de lotissement et laissée en friche par la société immobilière, est aujourd'hui occupée par un parc, le « Parc océanique de Kerguélen », d'une surface de 82 hectares dont 50 protégés, propriété du Conservatoire du Littoral et gérée par la

communauté de communes de Cap Lorient. Ce gel de territoire, qui intervint entre 1984 et 1999, fut un moyen de le soustraire à l'urbanisation.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1919 (daté par source)

## Description

Le changement de nom du quartier semble tardif. On croise encore dans les archives le nom de Lorient-Plage dans les années 1970, avant qu'il ne prenne aujourd'hui le nom de Kerguélen-Plage, attribué à cause du village rural situé en arrière mais à qui le lotissement ne doit rien. A part une habitation plus massive construite après 1973 rue de la Marne, l'ensemble présente des villas relativement modestes, voire dans certains cas très petites. Rien ne permet de se douter qu'il s'agit là des avatars d'un grand projet qui aurait dû être réalisé au début du 20e siècle.

## Éléments descriptifs

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Matrices cadastrales de Ploemeur et de Larmor-Plage.**  
**Archives départementales du Morbihan.** Matrices cadastrales de Ploemeur et de Larmor-Plage.
- **Archives municipales de Larmor-Plage.** Plan de Lorient-Plage.
- **Archives municipales de Larmor-Plage,** Extrait du cahier des charges de la Société Lorient-Plage, du 24 juillet 1919.

## Annexe 1

20085606076NUC : Laboratoire Géomer, Non coté.

20075605575NUC : Archives départementales du Morbihan, 898w107.

## Données complémentaires

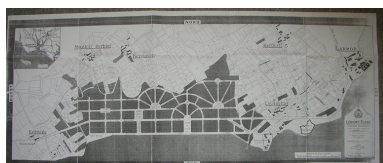
### Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

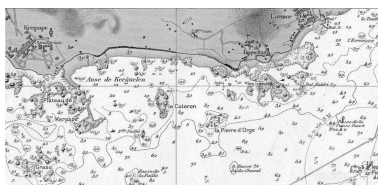
REFC	LPL 33
THPA	activité balnéaire de loisirs et de santé
INGP	intérêt de mémoire ; intérêt paysager et pittoresque
PING	Le projet balnéaire initial du début du 20e siècle est resté en grande partie irréalisé. On note cependant la présence de très petites villas, construites par de modestes Lorientais désireux de profiter des bords de mer.

RECO	<p>Le quartier balnéaire de Lorient-Plage, devenu Kerguélen-Plage, résulte d'un projet ambitieux de lotissement qui ne rencontra pas le succès attendu. Ce projet de station balnéaire, conçu après la Première Guerre mondiale, devait permettre l'urbanisation des abords de la plage de Kerguélen, sur un kilomètre et demi. Ce quartier reste encore aujourd'hui relativement isolé par rapport au centre-ville de Larmor-Plage. Il apparaît peu dynamique et reste donc un lotissement modeste. L'hôtel des Mouettes et, en arrière, une partie du lotissement construit dans les années 1920-1930 et après la Seconde Guerre mondiale, sont les seuls héritages patrimoniaux du vaste lotissement balnéaire de Lorient-Plage. Le quartier balnéaire mêle un espace naturel à un espace bâti relativement lâche. La partie occidentale du projet de lotissement, qui était restée en friche, est occupée par le parc océanique de Kerguélen. Ce parc présente plus de 250 espèces végétales. Sa création fut un moyen pour le Conservatoire du littoral et la communauté de communes Cap-Lorient de soustraire cet espace à l'urbanisation. Le quartier balnéaire présente des exemples de très petites villas comme pouvaient les construire les Lorientais modestes qui souhaitaient habiter en bord de mer (petits fonctionnaires, ouvriers). Elles sont caractéristiques des années 1930, première époque de démocratisation des bains de mer. Pour éviter une banalisation des lieux et faciliter une mise en valeur harmonieuse, il serait souhaitable d'intégrer les modestes maisons du lotissement au parc océanique de Kerguélen au niveau paysager : voirie rénovée, effort d'enrichissement au niveau arboricole... Il importe donc de sensibiliser à l'intérêt paysager des petites villas et de faciliter, éventuellement par des conseils ou des aides, un entretien soigné des façades, respectueux des caractéristiques originelles de ces villas.</p>
------	--

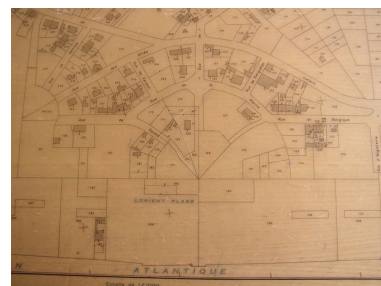
## Illustrations



Plan général du lotissement de Lorient-Plage, 1919  
Repro. Johan Vincent, Phot. Auteur inconnu, Autr. Archives municipales de Larmor-Plage  
IVR53\_20075605574NUC



Carte de Kerguélen-Plage en 1942  
Repro. Guillaume Marie, Phot. Auteur inconnu, Autr. Service hydrographique de la Marine  
IVR53\_20085606076NUC



Plan cadastral de Larmor-Plage, 1973, section AR  
Repro. Johan Vincent, Phot. Auteur inconnu, Autr. Archives départementales du Morbihan  
IVR53\_20075605575NUC



Vue générale du quartier  
balnéaire de Lorient-Plage  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20085606003NUCA



Hôtel-restaurant Les Mouettes  
Phot. Johan Vincent  
IVR53\_20075605577NUCA



Maison de villégiature  
du 16 rue de la Marne  
Phot. Johan Vincent  
IVR53\_20065606514NUCA



Maison de villégiature La Sirène  
Phot. Johan Vincent  
IVR53\_20075605581NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Le patrimoine maritime culturel de la commune de Larmor-Plage (IA56006317) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

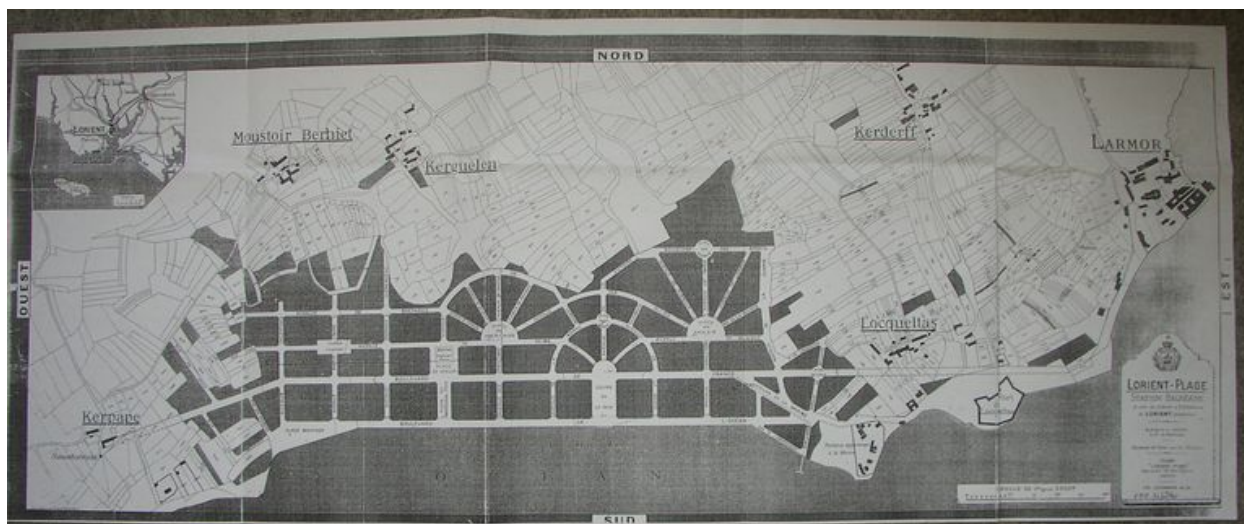
Hôtel-restaurant Les Mouettes, rue de Rennes, Kerguélen-Plage (Larmor-Plage) (IA56006324) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, Kerguélen-Plage, rue de Rennes

Maison de villégiature, 16 rue de la Marne, Kerguélen-Plage (Larmor-Plage) (IA56006323) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, Kerguélen-Plage, 16 rue de la Marne

Maison de villégiature La Sirène, 12 rue de la Marne, Kerguélen-Plage (Larmor-Plage) (IA56006325) Bretagne, Morbihan, Larmor-Plage, Kerguélen-Plage, 12 rue de la Marne

Auteur(s) du dossier : Johan Vincent, Françoise Péron

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Plan général du lotissement de Lorient-Plage, 1919

IVR53\_20075605574NUC

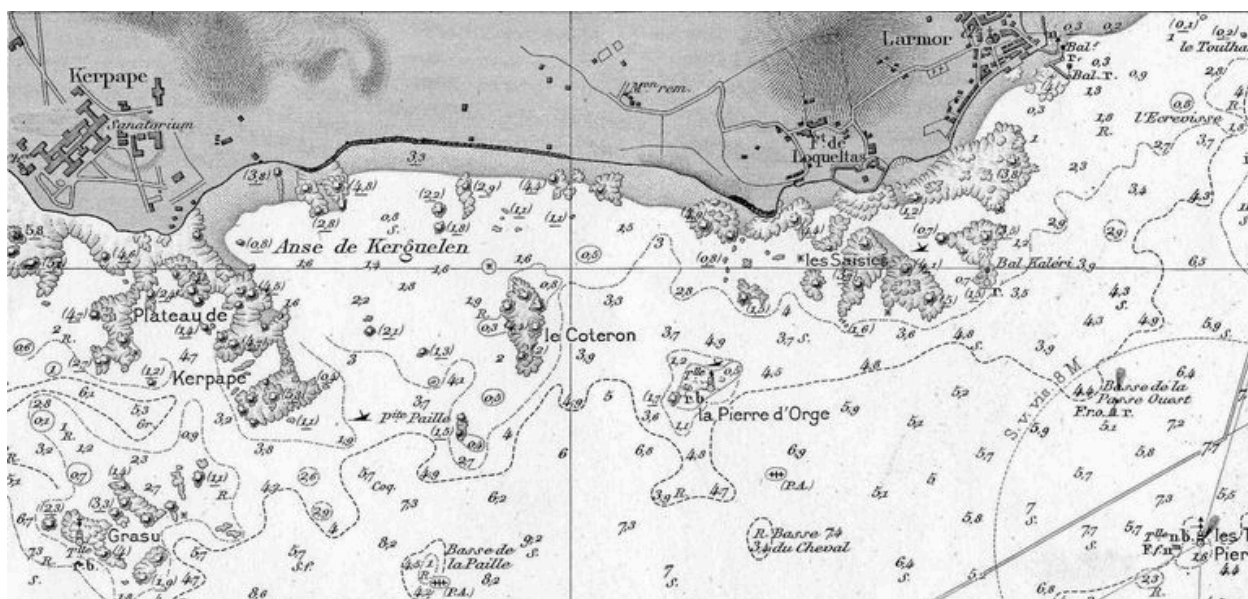
Auteur de l'illustration (reproduction) : Johan Vincent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Archives municipales de Larmor-Plage

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte de Kerguelen-Plage en 1942

Référence du document reproduit :

- Extrait de la carte de l'île de Groix, Paris : Service hydrologique de la Marine, levée en 1938, 2e édition 1942, n° 5912.  
Laboratoire Géomer : Non coté

IVR53\_20085606076NUC

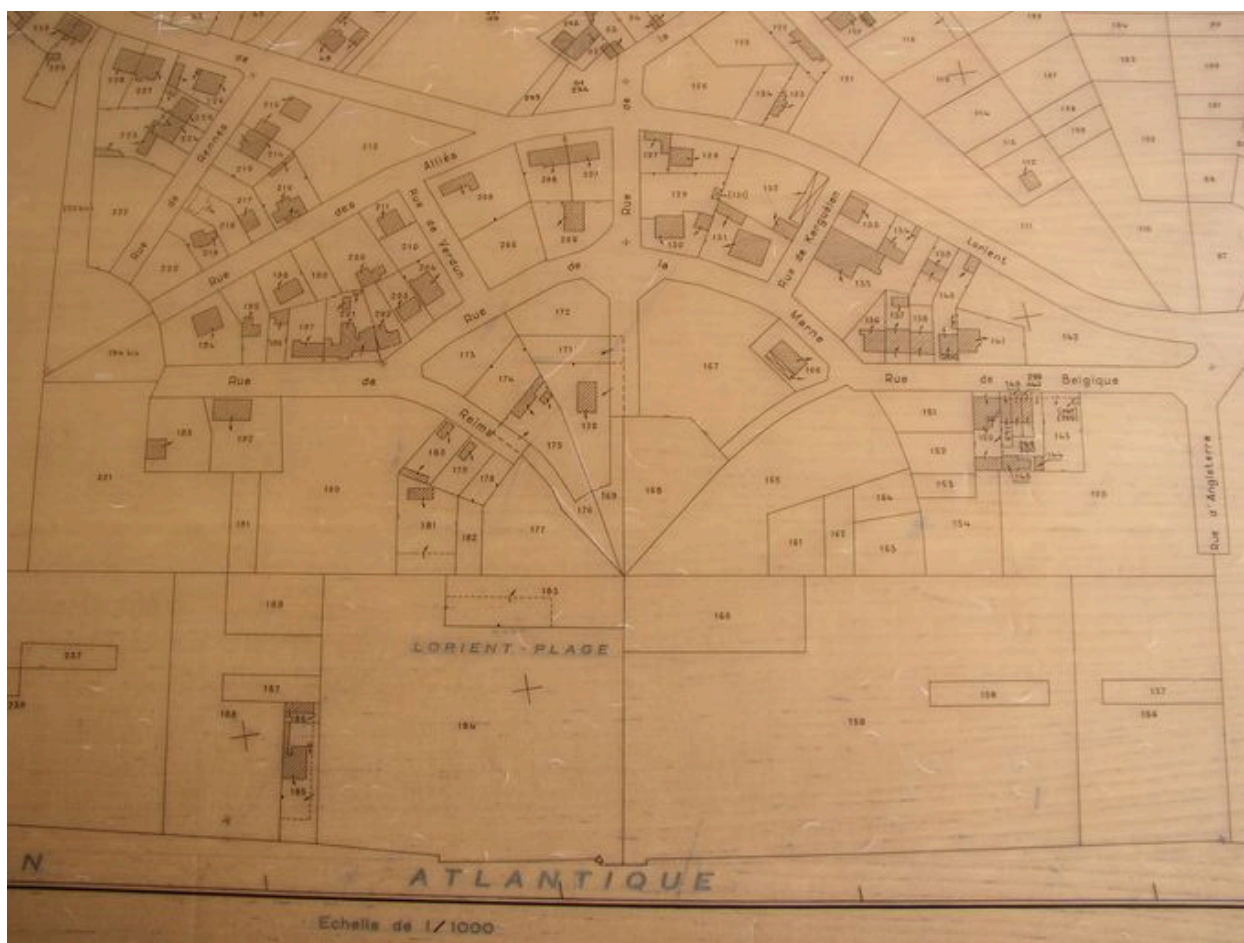
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Marie, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Service hydrographique de la Marine

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/20 000.

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral de Larmor-Plage, 1973, section AR

IVR53\_20075605575NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Johan Vincent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Archives départementales du Morbihan

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du quartier balnéaire de Lorient-Plage

IVR53\_20085606003NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôtel-restaurant Les Mouettes

IVR53\_20075605577NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de villégiature du 16 rue de la Marne

IVR53\_20065606514NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison de villégiature La Sirène

IVR53\_20075605581NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation